



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 62774

## Texte de la question

En France, le chômage a atteint les 10 %. Le Gouvernement a beau leur asséner qu'ils se trompent, que leur pouvoir d'achat se porte mieux qu'ils ne le pensent, que le chômage va se résorber, jour après jour, les chiffres et l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) leur donnent plus d'arguments et alimentent leurs revendications. Le 21 mars 2005, l'institut statistique a publié ses chiffres corrigés du chômage pour l'année 2004. Et l'on y apprend que le taux de chômage a atteint la barre des 10 %, non pas en janvier 2005, comme on le croyait, mais en octobre 2003, soit il y a seize mois, donc. Depuis, il est resté à ce niveau, avant de franchir un pas supplémentaire en janvier 2005 pour atteindre 10,1 % de la population active. Soit près de 2,8 millions de personnes. Cette montée du chômage n'a épargné aucune catégorie socioprofessionnelle, même si elle a plus fortement touché les ouvriers (12,3 % d'entre eux étaient à la recherche d'un travail en 2004 contre 10,8 en 2003), peut-on voir dans « l'Enquête sur l'emploi 2004 » de l'INSEE, également publiée le 21 mars 2005. Le taux de chômage des employés a, lui aussi, dépassé les 10 %, pour atteindre 10,2 % en 2004, contre 9,1 % en 2003. Celui des cadres est resté contenu, à 4,8 %, mais en hausse de 0,7 point par rapport à 2003. Dans ce contexte, les jeunes s'en sortent une nouvelle fois mal : le taux de chômage des 15-29 ans a bondi de près d'un point, passant de 16,5 % en moyenne en 2003 à 17,4 % en 2004. La fin des emplois jeunes et, de manière plus générale, le recul des emplois aidés a, sans conteste, participé à ce phénomène. Qui plus est, en baisse régulière depuis 1998, le sous-emploi (qui concerne essentiellement les femmes) est reparti à la hausse entre 2003 et 2004 : près de 1 260 000 personnes ayant un emploi travaillent moins qu'elles ne le souhaiteraient, soit environ 60 000 de plus qu'en 2003. Les derniers chiffres de l'INSEE ne permettent donc pas au Gouvernement à vendre aux Français sa positive-attitude pour l'avenir. De même, il aura bien du mal à convaincre de la crédibilité de ses prévisions pour 2005 et 2006. Compte tenu de cette situation de l'emploi particulièrement catastrophique, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre délégué aux relations du travail de lui indiquer les mesures urgentes que le Gouvernement entend prendre au sujet de ce dossier.

## Texte de la réponse

L'année 2005 a été en effet marquée par une nette inflexion de la courbe du chômage : après s'être accru de façon pratiquement continue de la mi 2001 à la fin 2003 (+ 350 000, soit + 17 %), le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1 (personnes à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein) s'est stabilisé pendant l'année 2004 avant d'entamer une décrue sensible à compter du printemps. Mesuré selon la norme internationale du BIT, le taux de chômage suit la même tendance, et passe en dessous de la barre des 10 % (10,1 % en mars 2005, 9,6 % en janvier 2006). Cette baisse profite à l'ensemble des catégories d'âge comme aux deux sexes, tout en étant plus marquée chez les hommes (-7,5 % depuis mars 2005). Elle s'observe aussi pour les chômeurs de longue durée, dont l'effectif diminue de 7,7 % au cours de la même période. Ces bons résultats sont obtenus alors que la conjoncture connaît depuis l'été une amélioration sensible. Après avoir soutenu l'activité en 2004, consommation et investissement ont peu progressé jusqu'en juin. C'est surtout le redressement de nos exportations, conjugué à la reconstitution des stocks dans les entreprises, qui tiraient la croissance. Celle-ci s'est nettement redressée au second semestre (+ 0,9 %), avec la reprise simultanée de la consommation des ménages (+ 1,4%), des investissements des entreprises (+ 2,4 %)

et des exportations (+ 4,1 %). En phase avec la conjoncture, l'emploi a lui-même connu une évolution positive : + 60 000 salariés affiliés à l'Unedic au cours des trois derniers trimestres. Encore dans ses premiers stades, la reprise de l'emploi marchand a contribué au récent recul du chômage. En témoignent le fort recul des inscriptions à l'ANPE à la suite d'un licenciement économique (-32,3 % de mars 2005 janvier 2006) et à l'inverse la progression sensible des retours à l'emploi déclarés : + 7,6 %. L'action du gouvernement pour l'emploi et la cohésion sociale a fortement contribué à ce redressement : du côté de l'emploi marchand, l'apprentissage continue de progresser (+ 5,2 % en un an), comme les contrats initiative emploi dans leur nouvelle formule (+ 36 %), tandis que le contrat de professionnalisation (97 000 bénéficiaires en janvier 2006) prend progressivement la suite des anciens contrats en alternance. Du côté des emplois non marchands, le nouveau contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) connaît une rapide montée en charge (142 000 bénéficiaires). En revanche les entrées en stage de demandeurs d'emploi sont restées pratiquement stables entre mars 2005 et janvier 2006. Les bons chiffres du chômage ne procèdent nullement d'un « traitement statistique », les radiations administratives ayant connu un recul de 2,9 % au cours de la même période.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62774

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** relations du travail

**Ministère attributaire :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 avril 2005, page 3667

**Réponse publiée le :** 23 mai 2006, page 5467